



FORMULAIRE RESERVE AUX ACCIDENTS CORPORELS RAPPEL IMPORTANT

En application de l'article 22 du contrat ARENA, **toute déclaration d'accident originale doit être envoyée à la LEWB dans les 15 jours de la date d'accident par courrier postal.** Il s'agit bien sûr de la déclaration, et non du dossier complet comprenant les copies de factures, celles-ci vous seront demandées par la suite par ARENA.

Dans le cas où le cavalier ne serait pas en ordre de licence à la date de l'accident (soit par Equiclub, soit via le groupement), nous nous verrons dans l'obligation de **refuser** la déclaration du cavalier.

La déclaration doit être dûment complétée et signée par la victime, ou un des parents lorsque la victime est mineure.

La déclaration doit également obligatoirement être signée par un responsable de cercle affilié pour l'année à la LEWB ou moniteur en ordre de licence d'encadrement R01 ou F01, suivant l'article 233.4 du Règlement Général. **Si l'accident s'est déroulé lors d'un concours officiel, la déclaration doit être signée par le président de jury mais la rubrique concernant votre club ou cercle doit malgré tout obligatoirement être remplie avec les coordonnées de votre club d'affiliation ou celui où vous pratiquez.**

Afin que votre dossier puisse être géré au plus vite, merci de vérifier si les éléments suivants ont bien été complétés:

- La description de l'accident (page 1)
- Le numéro de licence de la personne responsable du club (page 1)
- La vignette de mutuelle (page 2 – données médicales)
- Le lieux et la date de la déclaration d'accident (page 2)
- La signature de la victime ou d'un parent lorsque la victime est mineure (page 2)
- La signature du responsable du club (page 2)
- Le certificat médical (complété sur le document de déclaration, celui reçu de l'hôpital ou du médecin traitant)

Sans ces éléments, votre dossier est **incomplet et ne peut être traité.**

Le non respect de ces règles entraînera le refus du dossier.

Une fois votre dossier complet, celui-ci est envoyé à Arena et un numéro de dossier vous sera transmis par la compagnie d'assurance. A partir de ce moment, le suivi de votre dossier est géré par Arena.

Tous les **justificatifs** sont à envoyer chez ARENA une fois votre dossier accepté, **ils ne doivent pas être envoyés à la LEWB.**

A noter qu'Arena ne prend en charge que les remboursements, après intervention de la mutuelle. **Aucune facture n'est payée en direct par la compagnie d'assurance.**

Ligue Equestre Wallonie Bruxelles Asbl

**Veillez transmettre le formulaire, endéans les 15 jours, au secrétariat de votre fédération à l'adresse suivante :
L E W B asbl - Rue de la Pichelotte, 11 - B-5340 GESVES - Tél. : 083/23 40 76 - virginie.lamette@lewb.be**

Police N° **A.C. 1.116.400**
R.C. 1.116.401

LIGUE EQUESTRE WALLONIE BRUXELLES ASBL



RENSEIGNEMENTS CONCERNANT VOTRE CLUB ET/OU VOTRE FEDERATION

Dénomination de votre club _____
 Activité pratiquée _____
 Nom du responsable _____ N° licence _____
 Prénom du responsable _____ N° Tel / GSM _____
 Adresse Rue _____ Numéro _____ Boite _____
 responsable CP _____ Ville _____
 E-mail _____

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA VICTIME

Nom _____ N° licence _____
 Prénom _____ N° Tel / GSM _____
 Adresse Rue _____ Numéro _____ Boite _____
 CP _____ Ville _____
 Date de naissance _____ M F N° compte bancaire _____
 Au moment de l'accident vous étiez Praticquant Officiel Spectateur Enseignant
 E-mail _____

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACCIDENT

Date de l'accident _____ Jour _____ Heure _____
 Lieu de l'accident _____
 Pendant quelle sorte d'activité l'accident a-t-il eu lieu? Entraînement Compétition officielle Pendant la participation à une activité organisée par le club
 Sur le chemin aller/retour d'une activité du club Autre
 Moyen de transport utilisé _____

Description (causes, circonstances, suites)

.....

IMPORTANT

Joindre croquis en annexe (s'il s'agit d'un accident de la circulation)
 En ce qui concerne les lésions corporelles, veuillez faire remplir le certificat médical ci-joint par votre médecin

TEMOIGNAGES

Nom et adresse des témoins de l'accident

Si l'accident n'a pas eu de témoin, nom et adresse des témoins de l'état du blessé et de ses plaintes immédiatement après l'accident

DONNEES CONCERNANT LA RESPONSABILITE

L'accident est-il imputable à un autre assuré? OUI NON

Si oui, son nom-prénom

Adresse

Age ans

L'accident est-il dû à une défectuosité des installations? OUI NON

Si oui, veuillez préciser svp

Y-a-t-il eu constat par une autorité verbalisante? OUI NON

Si oui, laquelle

Eventuellement, n° du procès verbal

DECLARATION DONNEES MEDICALES / VIGNETTE DE MUTUELLE

Nom du titulaire _____ Prénom _____

Organisme assureur _____

N° inscription _____

« En vue d'une gestion efficace de mon dossier, et uniquement à cet effet, je donne autorisation au traitement des données médicales me concernant relatives à l'accident dont j'ai été victime » (art. 9 Règlement Général sur la Protection des Données - RGPD) La victime marque également son accord pour ce qui concerne la « Déclaration de confidentialité » jointe à la présente.

Fait à _____ En date du _____

SIGNATURE RESPONSABLE DU CLUB OU LE PRESIDENT DE JURY (si l'accident s'est produit en concours officiel)	SIGNATURE DE LA VICTIME (*) qui cependant confirme son accord formel par rapport à la susdite déclaration concernant ses données médicales

(*) La personne qui a la responsabilité parentale pour l'enfant âgé de moins de 16 ans

Nous gérons votre dossier pour compte des compagnies : StarStone Insurance SE
Authorised and regulated by the Financial Market Authority (FMA)

Souhaitez-vous plus de renseignements?

arena@arena-nv.be

www.arena-nv.be

Tél.: 02/512.03.04

Fax: 02/512.70.94.

S.A. ARENA - Avenue des Nerviens, 85 bte 2 - 1040 Bruxelles
C.B.F.A. n° 10.365 / BE 0449.789.592

DÉCLARATION DE CONFIDENTIALITÉ

Arena attache une grande importance à votre vie privée et la protection de vos données personnelles.

Nous mettons tout en oeuvre pour garantir votre vie privée et donc gérer vos données personnelles avec soin.

Ces données personnelles sont traitées par Arena, dont le siège social se situe Avenue des Nerviens 85/Bte 2 à 1040 Bruxelles (arena@arena-nv.be) conformément aux données générales du règlement 2016/679 («RGPD»)

Si, après avoir lu notre déclaration de confidentialité, vous avez encore des questions à ce sujet, vous pouvez contacter le responsable de la protection des données d'Arena à l'adresse susmentionnée.

Tout membre de votre fédération et/ou club peut bénéficier des garanties fournies par Arena. Arena collecte vos données personnelles dans le cadre des demandes de remboursement lorsque vous soumettez un formulaire de déclaration «Accident corporel», «Responsabilité civile» ou «Assistance juridique». Ces données personnelles sont traitées pour l'exécution du contrat d'assurance entre Arena et votre fédération et/ou club, et plus spécifiquement pour la gestion des réclamations. Arena traite également les données personnelles afin de récupérer des avantages ou d'exercer son droit de recours légal. Les catégories suivantes de données personnelles peuvent être traitées aux fins décrites ci-dessus: nom complet, adresse, date de naissance, lieu de naissance, sexe, numéros de téléphone et fax, adresse e-mail, numéro de compte bancaire, nationalité, numéro national, occupation, photo et URL. Arena traite également vos données médicales, pour lesquelles votre consentement explicite est demandé via le formulaire de déclaration.

Nous pouvons fournir les informations que vous nous fournissez à des tiers si cela est nécessaire pour l'exécution des fins décrites ci-dessus. Bien entendu, nous prenons les dispositions nécessaires avec ces parties pour assurer la sécurité de vos données personnelles. En outre, nous ne transmettons pas les données fournies à des tiers, à moins que cela ne soit légalement requis et/ou autorisé, comme par exemple dans le cadre d'une enquête policière ou judiciaire.

Nous ne fournissons pas de données personnelles à des parties situées en dehors de l'UE.

Les données personnelles sont conservées jusqu'à l'expiration de l'obligation légale de conservation des données, notamment jusqu'à la fin des obligations fiscales et comptables et la fin de la responsabilité contractuelle.

Vous avez le droit de demander gratuitement l'inspection, une copie, l'ajustement de vos données personnelles ou l'effacement de données personnelles incorrectes/incomplètes ou non pertinentes. Vous pouvez également faire opposition au traitement de vos données personnelles (ou d'une partie de celles-ci). Nous vous demanderons de vous identifier avant de pouvoir répondre aux demandes susmentionnées.

Des mesures techniques et organisationnelles appropriées ont été prises pour protéger les données personnelles contre le traitement illégal et Arena a une politique de confidentialité, dont vous pouvez obtenir une copie gratuite sur demande. Si vous souhaitez exercer ces droits à tout moment, vous pouvez nous envoyer une lettre ou un e-mail (voir ci-dessus) avec une preuve de votre identité. Si vous avez une plainte concernant le traitement des données personnelles, nous vous demandons de nous contacter directement. Vous avez également le droit de déposer une plainte auprès de l'Autorité de Protection des Données (APD), Rue de la Presse 35 à 1000 Bruxelles (<https://www.autoriteprotectiondonnees.be/>).

